



Labrousse Cottage

formule originale pour des vacances différentes

Tél / Fax : (00 33) - 555 25 39 63



CONTRAT DE LOCATION 2010

LA RESERVATION : est effective à la réception du courrier de réservation et du versement de l'acompte de 30% du montant de la location.

Cette somme est non remboursable. Le tarif de location peut changer en cours d'année et mis à jour sur internet. Le tarif appliqué lors d'une location sera celui en vigueur le jour de la confirmation de la réservation. Le prix de la location s'entend avec eau, électricité, gaz, jouissance de la maison et de son contenu, de la piscine et du terrain privés ainsi que les prestations de service mentionnées sur la page tarif (linge de maison, petit déjeuner, dîner).

L'accès internet est disponible dans la maison pour un service e-mail.

Le telephone peut être utilisé avec un service de carte télécom.

LE SOLDE DU PAIEMENT : est versé au maximum 8 jours avant la date d'arrivée. Si cette somme n'est pas versée dans ce délai nous nous réservons le droit d'annuler le contrat. Le montant restera dû sauf si nous trouvons un autre locataire pour cette même période.

LE DEPOT DE GARANTIE : d'un montant de mille Euros est déposé au moment du règlement du solde. Il sera encaissé en cas de saleté excessive, de dommages et dégradations dans la maison ou a l'extérieur. Au départ des locataires les lieux doivent être dans l'état où ils ont été trouvés à leur arrivée. Ils devront signaler toute casse.

CLAUSES INTERNES : le nombre de locataires autorisés dans la maison sera fixe.

Les animaux ne sont pas acceptés.

Les systèmes de sécurité de la piscine ne peuvent en aucun cas remplacer la surveillance correcte des enfants par les parents. Ils sont entièrement responsables de la bonne surveillance aux abords de la piscine

Labrousse Cottage se trouve en zone rurale. La présence occasionnelle d'insectes ou de petits animaux dans la maison peut arriver. Ceci doit être accepté comme phénomène naturel de la vie en campagne. Cependant le propriétaire fera ce qui est en son pouvoir pour éviter cette gêne.

Si les clauses du contrat ne sont pas respectées, des frais supplémentaires seront demandés, ou les propriétaires demanderont un départ immédiat de la maison sans compensation.

Le locataire peut prendre possession des lieux à partir de 18 heures. L'heure du départ est fixée à 10 heures. En cas de problème nous ferons notre possible pour trouver une solution.

En cas de panne temporaire ou imprévisible (coupure d'eau, électricité, etc.....) le propriétaire ne sera pas tenu pour responsable mais il fera le maximum pour régler le problème le plus rapidement possible.

J'atteste avoir lu et accepté, en accord avec les personnes louant labrousse cottage, les conditions indiquées ci-dessus, sur le contrat de location.

Date :

Signature :